

Réforme de Parcours Sup, du BAC et du Lycée : Attention DÉMOCRATISATION en Danger !

Après les modifications de procédures d'affectation dans le supérieur (Remplacement d'APB par Parcours Sup), le gouvernement a l'intention de mener rapidement une réforme du baccalauréat et du lycée. Pour la FSU, ces projets de réforme sont très dangereux pour les élèves.

Encore une fois, le gouvernement décide seul sans véritable consultation ni des citoyens, ni des élèves et leurs familles, ni des organisations syndicales. L'avenir des élèves mérite une autre conception de la démocratie.

Le lycée

Seul le lycée général est concerné pour l'instant. Une réforme de la voie professionnelle est en cours d'élaboration par le ministère du travail, et la voie technologique (facteur important de réussite) est la grande oubliée du moment.

La fin des séries

Les élèves devront choisir trois enseignements de spécialité en Première, réduits à deux en Terminale. Le tronc commun à tous est réduit.

Les séries permettent une première orientation des élèves, tout en garantissant une cohérence des enseignements et la poursuite d'un nombre important de disciplines. Elles évitent de devoir se déterminer trop tôt.

Déterminisme social

Il faudra dès la seconde, à 15 ans, choisir correctement ses disciplines de spécialité.

Ce choix précoce, restrictif et définitif dès 15 ans porte le risque d'empêcher, deux ans plus tard, certaines poursuites d'étude.

Le BAC

Le projet de réforme est piloté par deux injonctions ministérielles non négociables et un leitmotiv ...

6 épreuves terminales

En fin de Première : 2 épreuves de français (inchangé).

Avril de l'année de Terminale : 2 disciplines de spécialité (à l'écrit).

Fin de la Terminale : 1 écrit de philosophie et 1 grand oral.

Pour la FSU, réduire le nombre d'épreuves terminales, c'est manquer d'ambition pour les élèves par manque d'exigence. C'est aussi abaisser le niveau des connaissances à transmettre.

Contrôle continu

Il comptera pour 40 % du BAC (10 % les bulletins et 30 % les bacs blancs de Première et de Terminale).

Les épreuves nationales et anonymes garantissent l'égalité de traitement des élèves et la valeur du diplôme. Par des évaluations locales, on entérine des niveaux différents en fonction des lycées sans le garde-fou de l'épreuve nationale.

Simplifier le BAC, le leitmotiv !

Le BAC est trop compliqué, il coûte cher ! Ces dernières années, il y a eu multiplication d'épreuves en contrôle continu : oraux de langues, d'histoire-géo, épreuves d'EPS. Cela complexifie effectivement le calendrier scolaire et fait sauter de nombreuses heures de cours.

Simplifier, ce n'est pas remplacer une semaine d'épreuves par une semaine d'examen tous les six mois pendant deux ans !

LA SÉLECTION PERMANENTE



Parcours Sup

Le lycéen aura le dernier mot...

C'est le grand argument du ministre. Et pourtant, l'article 612.3 du Code de l'Éducation a été réécrit, avec la suppression de « Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix ».

Dans les faits, le candidat aura le dernier mot sur les choix qui auront été faits pour lui, en fonction de son dossier et des capacités d'accueil des filières.

Pour le candidat qui n'aura que des refus, le recteur proposera une autre affectation (à priori non souhaitée) qu'il sera libre de refuser.

Les attendus

Pour guider les choix des lycéens, chaque formation a publié ses attendus que doit maîtriser le bachelier pour espérer y réussir.

Sous couvert d'aide à l'orientation, on pousse les jeunes à s'autocensurer. Bonne chance en plus pour s'y retrouver parmi les dizaines de pages à décrypter pour choisir sa voie !

Toutes les formations vont pouvoir sélectionner leurs étudiants.

Décider du jour au lendemain

Les candidats devront accepter ou refuser leur affectation au fur et à mesure en ne pouvant conserver qu'un seul oui à la fois.

Le délai d'acceptation passe de 1 semaine en juin, à 3 jours en août et seulement 24h en septembre !



Idées reçues !

Le BAC ne sert à rien : tout le monde l'a !

Non, aujourd'hui encore 20 % des élèves n'arrivent pas jusqu'au BAC.

Le BAC coûte trop cher !

140 € par candidat quand une année scolaire au lycée coûte 10 000 € par lycéen.

Le BAC une anomalie française !

Plus du tout, c'est la norme dans l'OCDE. 27 pays sur 37 ont adopté un contrôle final.

Le BAC ne vaut plus rien sur le marché du travail.

17 % des jeunes n'ayant que le BAC sont au chômage contre 40 % des non-diplômés ; parmi les jeunes avec BAC +3, on tombe à 11 % de chômeurs.

Plus on est diplômé, plus on a de chance de trouver un emploi. Le BAC est peut-être de moins en moins suffisant mais il est de plus en plus nécessaire !

60 % des bacheliers qui vont à l'université ne valident pas leur première année.

D'abord tous les bacheliers ne vont pas à l'université : 52 % des bacheliers généraux, 20 % des bacheliers technologiques et seulement 7,5 % des bacheliers professionnels s'y inscrivent.

Ensuite, après 5 ans d'étude et d'éventuelles réorientations, c'est 20 % (et non 60% !) des bacheliers qui sortent de l'université sans diplôme. Un taux parmi les plus bas de l'OCDE.

Le lycée modulaire, plus de choix pour l'élève ?

Dans les faits, l'offre de spécialités se fera «selon l'offre des établissements actuellement en place».

Les choix de l'élève seront aussi contraints par l'organisation matérielle des établissements (emplois du temps, etc).



**POUR une vraie ambition pour l'école publique
POUR le lycée et l'université pour TOUS**

Nous serons en Grève et Manifestation

le jeudi 22 mars : REJOIGNEZ NOUS !

